

1 avril 2025

CEPEJ-Pilot Courts(2025)F/OJ/1

**COMMISSION EUROPÉENNE POUR L'EFFICACITÉ DE LA JUSTICE
(CEPEJ)**

RÉSEAU DES TRIBUNAUX RÉFÉRENTS DE LA CEPEJ

PROJET D'ORDRE DU JOUR

18^{ème} réunion

France, Strasbourg

10 avril 2025, 9h00 - 17h30

Réunion avec interprétation anglais-français



L'objectif de cette réunion est triple :

- 1. informer les tribunaux référents sur les outils de la CEPEJ récemment adoptés**
- 2. recueillir les retours des tribunaux référents sur les travaux en cours de la CEPEJ**
- 3. favoriser l'échange d'expériences entre les tribunaux référents sur leurs pratiques**

INFORMATION IMPORTANTE

La réunion sera organisée **autour d'ateliers thématiques** tout au long de la journée. Les participants se réuniront **en séance plénière** au début et à la fin de la réunion. Ils pourront participer aux ateliers en fonction de leur intérêt pour les différents thèmes. L'interprétation simultanée français-anglais sera assurée lors de la session plénière et des ateliers qui se tiendront dans la salle G03. Les discussions dans les deux autres ateliers de la salle G05 se dérouleront en anglais.

PROGRAMME

9:00 – 9:30	Inscription des participants <i>Lieu : Conseil de l'Europe, Bâtiment Agora, Salle G03</i>
9:30 – 10:30	Session plénière <u>Modérateur</u> : Francesco DePasquale, Président de la CEPEJ
9:30 – 9:45	Ouverture de la réunion <ul style="list-style-type: none">• Gianluca Esposito, Directeur général, Direction générale des droits humains et Etat de droit, Conseil de l'Europe• Francesco DePasquale, Président de la CEPEJ
9:45 – 10:30	Présentation des travaux de la CEPEJ Principales évolutions de la CEPEJ en 2024 et priorités pour 2025 <ul style="list-style-type: none">➤ Eva Konecna, Secrétaire du Groupe de travail sur la gestion du temps judiciaire Tendances identifiées dans le rapport d'évaluation des systèmes judiciaires européens <ul style="list-style-type: none">➤ Lidija Naumovska, Statisticienne Présentation du Centre de ressources sur la cyberjustice et l'IA <ul style="list-style-type: none">➤ Daniel Schmidt, Secrétaire du Groupe de travail sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle Présentation du Centre de ressources de la CEPEJ sur la réduction de l'arriéré judiciaire <ul style="list-style-type: none">➤ Eva Konecna, Secrétaire du Groupe de travail sur la gestion du temps judiciaire Prix Balance de Cristal <ul style="list-style-type: none">➤ Louise Wies, Chargée de communication <u>Documents de référence :</u> <ul style="list-style-type: none">➤ Lien vers le dossier spécial sur l'évaluation des systèmes judiciaires européens par la CEPEJ➤ Centre de ressources sur la cyberjustice et l'IA➤ Centre de ressources sur les pratiques nationales visant à réduire l'arriéré judiciaire➤ Prix de la Balance de Cristal
10:30 - 11:00	Fin de la session plénière <i>Pause-café combinée avec une photo de groupe</i>

<p>11:00 - 13:00 Salle G03</p>	<p>Ateliers 1 et 2 en parallèle</p> <p>ATELIER 1 : Comment assurer au mieux l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans le système judiciaire ?</p> <p>La CEPEJ a entrepris d'examiner l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans le système judiciaire afin de développer un outil adapté aux besoins des professionnels de la justice. Ces derniers font face à une charge de travail élevée et à un niveau de stress important, ce qui peut avoir un impact sur leur bien-être et leur engagement dans leur mission. Réussir à concilier travail, responsabilités familiales et vie personnelle représente un défi majeur, d'autant plus que les professions judiciaires sont confrontées à des contraintes spécifiques que les autorités judiciaires devraient prendre en compte. L'amélioration de cet équilibre est également devenue un enjeu clé pour renforcer l'attractivité des carrières judiciaires. Cet atelier a pour objectif de recueillir des pratiques existantes qui pourraient contribuer à l'élaboration d'un outil adapté aux réalités du secteur judiciaire.</p> <p><u>Modératrices :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sabine Matejka, présidente du tribunal de district de Floridsdorf/Vienne, Autriche • Clémence Bouquemont, Secrétaire du Groupe de travail sur la qualité de la justice <p><u>Points clés de la discussion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Quelles pratiques spécifiques au système judiciaire existent dans vos pays pour favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ?</i> ➤ <i>Quels devraient être les groupes cibles de cet outil ?</i> ➤ <i>Quelles autres mesures pourraient bénéficier aux tribunaux et pourraient être intégrées au future outil ?</i>
<p>Salle G05</p>	<p>ATELIER 2 : Quels sont les éléments essentiels pour une gestion efficace des tribunaux ?</p> <p>La CEPEJ a entrepris d'explorer les modèles de gestion, les outils et les stratégies utilisés dans les tribunaux afin d'identifier les pratiques les plus efficaces pour optimiser leur fonctionnement. Ces pratiques englobent notamment l'organisation de la gestion des tribunaux, l'allocation des ressources, la gestion financière et la gestion des ressources humaines. L'objectif est d'accompagner les États membres dans l'élaboration et l'amélioration de leurs politiques de gestion des tribunaux. Dans ce cadre, les tribunaux référents sont invités à partager leur expérience, les outils qu'ils utilisent, ainsi que les domaines nécessitant des améliorations pour une gestion plus efficace.</p> <p><u>Modérateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel Rubio-Gullon, Président du Tribunal de Boulogne-sur-Mer, France • Eva Konecna, Secrétaire du Groupe de travail sur la gestion du temps judiciaire <p><u>Points clés de la discussion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Quelle est la structure de gestion en place dans votre juridiction ? Qui est responsable des fonctions de gestion ? Bénéficiez-vous d'une formation en gestion des tribunaux ?</i> ➤ <i>Quels outils et pratiques de gestion sont actuellement mis en œuvre dans votre tribunal ? Quels outils spécifiques utilisez-vous pour la gestion des ressources humaines et celle du budget ?</i> ➤ <i>Selon votre expérience, quels outils supplémentaires pourraient améliorer la gestion des tribunaux à votre niveau ?</i>

13:00 - 14:30	Fin de la première session d'ateliers <i>Pause déjeuner</i>
14:30 – 17:00 Salle G05	Ateliers 3 et 4 en parallèle ATELIER 3 : Quelles sont les aptitudes et les compétences pour le lieu de travail numérique ? Le groupe de travail CEPEJ-GT-CYBERJUST élabore actuellement un curriculum sur les « technologies judiciaires » visant à aider les États membres à développer leurs politiques d'éducation et de formation juridiques. L'objectif est de garantir une transition réussie vers une justice digitalisée. Avec la numérisation croissante des services judiciaires et l'intégration progressive des outils d'intelligence artificielle, les méthodes de travail et les procédures au sein des tribunaux évoluent rapidement. Cette transformation nécessite une compréhension approfondie des technologies utilisées afin d'assurer leur déploiement sécurisé et efficace dans un cadre judiciaire. Dans ce contexte, les tribunaux référents sont invités à exprimer leurs besoins spécifiques et à partager les mesures déjà mises en place pour accompagner cette transition numérique. <u>Modérateurs :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Jan Spoenle, juge au tribunal régional de Stuttgart, Allemagne ➤ Daniel Schmidt, Secrétaire du Groupe de travail sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle <u>Points clés de la discussion :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Les juges disposent-ils des connaissances, des aptitudes et des compétences nécessaires pour s'adapter à la transformation numérique de la justice ?</i> ➤ <i>Que doivent savoir les juges, quelles sont les compétences et aptitudes essentielles requises ?</i> ➤ <i>Comment transférer au mieux les connaissances et développer les aptitudes et les compétences ?</i>
15:45 – 16:15	Pause café

Salle G03	<p>ATELIER 4 : Quelles sont les mesures pour assurer l'accès à la justice ?</p> <p>Malgré les efforts continus pour mettre en œuvre des législations, des politiques et des pratiques favorisant l'accès à la justice, de nombreux usagers estiment que celle-ci reste difficile d'accès. Les principaux obstacles identifiés incluent le coût élevé des procédures, leur complexité, le manque d'information et de conseils professionnels, ainsi que l'éloignement des infrastructures judiciaires. Pour répondre à ces défis, le groupe de travail CEPEJ-GT-QUAL développe actuellement une Checklist pour promouvoir l'accès à la justice. Cet outil vise à aider les décideurs politiques et les autorités judiciaires à évaluer si toutes les mesures nécessaires ont été mises en place pour garantir un accès effectif à la justice pour tous. Dans ce cadre, les tribunaux référents sont invités à partager leurs bonnes pratiques et à identifier les domaines nécessitant des améliorations afin d'élargir et de faciliter l'accès à la justice.</p> <p><u>Modérateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vivien Whyte, Directeur des services judiciaires, ministère de la Justice, France • Clémence Bouquemont, Secrétaire du Groupe de travail sur la qualité de la justice <p><u>Points clés de la discussion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelles pratiques, notamment celles adoptant une approche centrée sur l'utilisateur, ont été mises en place dans votre tribunal et ont manifestement amélioré l'accès à la justice ?</i> • <i>Quel impact la numérisation de la justice a-t-elle eu sur l'accès à la justice dans votre pays ou votre tribunal ? Diriez-vous qu'elle l'a facilité ou, au contraire, rendu plus difficile ?</i> • <i>Des mesures spécifiques ont-elles été mises en place pour répondre aux besoins des groupes vulnérables ? Les juges et le personnel judiciaire reçoivent-ils une formation adéquate pour accompagner ces publics de manière efficace ?</i>
17:00 - 17:30	<p>Remarques finales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Francesco Depasquale, Président de la CEPEJ
17 :30	<p>Fin de la deuxième session d'ateliers*</p>

* Un dîner sur inscription aura lieu à 19h30 au restaurant La Grande Dame (5 rue Mercière, 67000 Strasbourg), à la charge de chaque participant.